

Chers habitants de Porchères,

La crise sanitaire que nous traversons est sans précédent.

Les élections municipales se sont déroulées le dimanche 15 mars dernier, et, dès le lendemain le Président de la République nous plongeait dans une période de confinement de près de 2 mois afin de lutter contre la propagation du coronavirus COVID-19 ; parallèlement il déclarait la France en état d'urgence sanitaire.

D'ailleurs nous n'avons pas encore été autorisés à installer le nouveau conseil municipal, qui devrait prendre ses fonctions entre le 2 et le 7 juin, sous toutes réserves.

Tous les services de la mairie se sont, un temps, complètement arrêtés, puis ont repris de manière partielle et aujourd'hui, les services travaillent en effectif complet.

Nous détaillerons dans les quelques pages qui viennent quelques dispositions qui concernent notre commune.

Dans ces moments difficiles, complexes et anxiogènes, je tiens à vous assurer de mon complet dévouement, ainsi que de celui des élus qui m'accompagnent.

David REDON, maire de Porchères

*Nous n'habitons plus la même planète que nos
aïeux : la leur était immense, la nôtre est petite.
Bertrand de Jouvenel*

Distribution de masques « grand public »

Vous recevez aujourd'hui un masque dit « grand public » lavable et réutilisable. Ce masque vous est offert par la Cali, votre Communauté d'Agglomération. Il a été fabriqué à Abzac par l'entreprise « Plume ».

Il est livré avec une notice, et il est emballé et aseptisé, répondant à la norme AFNOR.

Un second masque sera distribué prochainement à chaque habitant, offert par le département de la Gironde.



Dispositif d'aides aux entreprises

Cette crise sanitaire, et en particulier le confinement de la population a un impact fort sur l'activité économique de notre pays et sur les entreprises locales.

Plusieurs dispositifs cumulables sont maintenant mis en place et d'autres pourraient venir.

Pour les salariés qui ont été forcés de garder les enfants un dispositif d'arrêt maladie financé par la sécurité sociale a été mis en place ainsi qu'un dispositif de chômage partiel pour les entreprises dont l'activité n'a pu se poursuivre normalement suite au confinement.

En complément, le gouvernement a mis en place des mesures spécifiques de soutien au monde économique avec des subventions mensuelles aux entreprises, des crédits à taux zéro, des reports de charges, etc.

Ce dispositif est complété par des mesures fortes au niveau de la Région Nouvelle Aquitaine, du département de la Gironde et de la Calvi, cumulables entre elles. Elles sont évidemment très encadrées, devront être justifiées, mais permettent à toutes les structures qui pourraient se trouver en difficultés, de faire face.

Des difficultés, des questions ? economie@lcali.fr ou 05 57 55 33 66



SMICVAL

La collecte des déchets a connu de fortes perturbations, notamment celle des bacs jaunes. Nous nous acheminons vers une reprise progressive du service.

REPRISE D'ACTIVITÉ DES SERVICES DU SMICVAL

11 mai

1

Reprise progressive de la collecte des Recyclables (bac jaune)

2

Déposez vos surplus en Pôle Recyclage sur RDV uniquement au 05 57 84 74 00 ou à contact@smicval.fr

25 mai

Reprise à 100% de la collecte des Recyclables (bac jaune)



Les mouchoirs, gants, et masques à usage unique doivent être placés dans un sac poubelle fermé dans votre bac à ordures ménagères (bac marron).



Réouverture de l'école

Le gouvernement prévoit une réouverture progressive de l'école à partir du 11 mai, si les conditions sanitaires le permettent.

D'entente avec l'équipe enseignante, le personnel communal et les parents d'élèves, nous sommes actuellement en train de mettre tout en œuvre pour pouvoir rouvrir l'école dans les meilleures conditions possibles. Un protocole sanitaire a été publié et nous nous y conformerons.

Il va falloir tout réapprendre : comportement en classe et en récréation, rapport aux autres, jeux, règles au restaurant scolaire, etc. Un effort de chacun sera nécessaire.

Des règles spécifiques s'appliqueront aux transports scolaires, au restaurant scolaire, lors des récréations...

D'ores et déjà, je vous informe que la Cali a fait fabriquer, pour chaque enfant et pour l'ensemble du personnel qui travaille à l'école, des visières transparentes, nettement plus confortable que les masques. De plus La Cali a fait fabriquer des séparateurs de bureau en carton ondulé pour permettre une plus grande indépendance de chaque élève.

Le personnel, celui de l'éducation nationale et les élus sont mobilisés pour assurer le meilleur service et la plus grande sécurité possible aux enfants et aux adultes qui fréquentent l'école.



Aide psychologique



**PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE
D'ACCOMPAGNEMENT
PSYCHOLOGIQUE**

CovidPsy33



**CONFINEMENT
ANGOISSE
STRESS
TRISTESSE
SOLITUDE
Isolement
TENSIONS**

**NOUS VOUS PROPOSONS UN ACCOMPAGNEMENT
PSYCHOLOGIQUE GRATUIT DANS LE CONTEXTE DE CRISE
SANITAIRE ACTUELLE.**

N°Vert 0 800 71 08 90

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 18H

Résultat des élections municipales du dimanche 15 mars 2020

Nombre d'inscrits : 674 ; nombre de votants 484 ; taux de participation 71.81 %

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 5 ; Suffrages exprimés : 479

David REDON	277 voix	ELU	Pascale MAURIN	268 voix	ELUE
Christian AICOBERRY	289 voix	ELU	Mathieu BARENOT	263 voix	ELU
Simone BEZIER	288 voix	ELUE	Patrick BENAT	272 voix	ELU
Bernadette BOUFFARD-GOURLLOT	284 voix	ELUE	Gaëlle DAL MOLIN	266 voix	ELUE
Alexandre FARENZENA	302 voix	ELU	Amaury GOUEDO	271 voix	ELU
Dominique GARDERE	290 voix	ELUE	Véronique MELET	263 voix	ELUE
Christiane BERGERE	281 voix	ELUE	Valérie NIOTOU	273 voix	ELUE
Jean-François BOLEAT	268 voix	ELU			

Gérard BEAUCHAMP	179 voix	NON ELU	Bernard MALAISE	197 voix	NON ELU
Sylvie AUTIER	177 voix	NON ELUE	Olivier MUNIER	185 voix	NON ELU
David BOISSONOT	186 voix	NON ELU	Élodie NIAUTOU	193 voix	NON ELU
Laurence CHAUSSAT	183 voix	NON ELUE	André PIERRONNET	181 voix	NON ELU
Pascal DESCOURTIEUX	179 voix	NON ELU	Patricia SCHMIT	160 voix	NON ELU
Xavier DOUCET-BARRAUD	206 voix	NON ELU	Coralie SAINT-MARC	189 voix	NON ELU
Alain ESTEVE	184 voix	NON ELU	Pascal VALADE	178 voix	NON ELU
Yanick LACHAUD	174 voix	NON ELU	Régis MERCIER	88 voix	NON ELU

Tous les candidats de la liste « Continuons d'agir pour Porchères » ont été élus au premier tour.

L'installation du nouveau conseil municipal n'a pas encore eu lieu mais devrait se dérouler début juin.

Manifestations annulées

Les conditions sanitaires nous ont conduit à annuler plusieurs manifestations importantes pour notre commune : la fête locale, la journée européenne des moulins, le feu de la Saint-Jean, le vide-greniers... un certain nombre d'autres manifestations sont toujours en attente de décision en fonction de l'actualité sanitaire.

Le site internet de la commune <http://porcheres.fr> est mis à jour très régulièrement.

Mairie de Porchères 37, Place Paul et Pierre Barrau 33660 PORCHERES Tel : 05.57.49.61.52 mairie@porcheres.fr http://www.porcheres.fr	
<u>Horaires d'ouverture</u>	
Lundi	14 h - 18 h
Mardi	9 h - 12 h 30, 14 h - 18 h
Mercredi	9 h - 12 h 30
Jeudi	9 h - 12 h 30, 14 h - 18 h
Vendredi	9 h - 12 h 30, 14 h - 18 h
Samedi matin	sur rendez-vous.

